Madame, Monsieur, les parlementaires européens

Retrait du traité sur la Charte de l'énergie par l'Union européenne

Le 23 avril, le Parlement européen débat d'une proposition visant à ce que l'UE se retire du traité sur la Charte de l'énergie (TCE), et doit voter à ce sujet le 24 avril. En tant qu'organisations de la société civile ayant suivi de près les discussions sur le TCE ces dernières années, nous vous écrivons pour vous demander de soutenir cette proposition.

Les points clés sont les suivants :

- Les commissions INTA et ITRE ont conjointement voté à une écrasante majorité en faveur de cette proposition de retrait du traité sur la charte de l'énergie par l'Union européenne (58+ 8- 2 abstentions).
- La proposition a également été approuvée en principe par le Conseil.
- Il est essentiel de conclure ce retrait au cours de ce cycle législatif.

Le traité sur la Charte de l'énergie permet aux investisseurs étrangers de poursuivre l'UE et les États membres en dehors des systèmes juridiques classiques. Il est utilisé par les investisseurs du secteur des énergies fossiles pour contester les mesures nécessaires à la transition énergétique et à la mise en œuvre du Green Deal européen. Il s'agit d'un traité dépassé qui n'est plus compatible avec l'ambition climatique de l'UE et son engagement à construire un système énergétique efficace et compétitif qui promeut et protège les investissements dans les énergies renouvelables.

Le TCE expose les États membres de l'UE à des litiges coûteux, car les montants en jeu peuvent être beaucoup plus élevés que devant les tribunaux nationaux, avec des réclamations s'élevant à des centaines de millions, voire à des milliards d'euros. Le nombre d'affaires de ce type a fortement augmenté ces dernières années et plusieurs États membres ont été contraints de payer des sommes considérables, menaçant ainsi les contribuables et l'autonomie réglementaire.

Les affaires portées devant le TCE sont jugées par des tribunaux ad hoc. Ces derniers ignorent systématiquement les décisions de la Cour européenne de justice, ce qui porte atteinte à l'ordre juridique européen et aux objectifs d'intérêt public que doivent poursuivre les États membres de l'UE.

La proposition actuelle visant à autoriser une sortie du TCE est est un développement bienvenu. Les précédents appels portés par le Parlement européen en faveur d'un retrait du TCE ont joué un rôle clé dans cette évolution. La proposition portée par la Commission européenne a été massivement soutenue par les commissions INTA et ITRE et a déjà fait l'objet d'un accord de principe du Conseil. Elle ouvre la voie à l'adoption d'une modernisation du TCE par ses membres et laisse la possibilité aux États membres qui le souhaitent de rester parties au traité, tout en facilitant une sortie coordonnée pour les autres.

Nous demandons instamment l'adoption rapide et sans heurts de ces propositions, qui constituent la prochaine étape essentielle pour mettre fin aux dommages causés par ce traité obsolète et supprimer l'obstacle qu'il représente pour l'autonomie réglementaire de l'UE et de ses États membres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées,

Organisations signataires en Europe :

CAN Europe

European Trade Justice Coalition

Friends of the Earth Europe

11.11.11 - Coalition for International Solidarity (Belgium)

AirClim (Sweden)

Aitec (France)

AK EUROPA (Austrian Federal Chamber of Labour, Brussels Office)

Brussels Office of the Austrian Trade Union Federation (ÖGB EU Office)

Center for International Environmental Law

ClientEarth

Collectif Stop CETA-Mercosur (France)

CNCD-11.11.11 (Belgium)

E3G

Entraide et Fraternité (Belgium)

Friends of the Earth Ireland

Netzwerk gerechter Welthandel (Germany)

PowerShift (Germany)

Re-set: platform for socio-ecological transformation (Czechia)

Rise for Climate Belgium

SOMO (Netherlands)

Umweltinstitut München (Germany)

Uplift (Ireland)

Veblen Institute (France)